

COMMUNE DE WASNES AU BAC

Informations municipales

Les brèves de Gustine



Le mot de Mme Le Maire :

A toutes et tous les wasnois,

A l'occasion de la sortie de notre petit journal, l'ensemble du conseil municipal associé au personnel communal et moi-même vous souhaitons une bonne année 2025, qu'elle vous garde en bonne santé ainsi que vos proches. Je souhaiterais également apporter du réconfort aux personnes isolées et souffrantes.

En fin d'année avant Noël, les personnes âgées de 65 ans et plus ont reçu le traditionnel colis en mairie ou à domicile (petit changement cette fois...) Nous avons préféré au défilé de la brioche ajouter un produit supplémentaire...

Certaines personnes ont peut-être été étonnées de n'avoir pas reçu d'invitation au repas offert et servi par les membres du Comité des Fêtes ? et oui, les années se suivent mais ne se ressemblent pas ! Les finances de ce groupe ne le permettaient pas... Les animations du Comité des Fêtes n'ont pas fait recette sur l'année 2024, certaines ont dû être annulées, faute d'inscriptions. C'est bien dommage de constater le peu d'intérêt au village de la part des habitants.

L'année dernière, j'avais dû vous parler de la réduction de nos ressources en 2023... pour 2024 ce fut la même chose. Et pour 2025, ne soyons pas trop pessimiste, mais au vu du contexte actuel, avec des représentants de notre démocratie qui n'arrivent pas à se mettre d'accord, je ne sais pas ce que nous réserve cette nouvelle année.

En 2024, nous avons vécu un recensement qui confirme une population stable dans notre village : 613 habitants.

Nous notons une démographie toujours en baisse comme pour toute la nation. Pour illustrer mes dires, en 2024 nous avons enregistré 2 naissances contre 4 en 2023.

Ce qui a induit la suppression d'un poste d'enseignante dans notre école, qui compte 42 enfants cette année. Depuis la rentrée de septembre nous avons eu le plaisir d'accueillir Madame Ballez, la nouvelle directrice.

Toute l'équipe enseignante avec la participation de l'APE (Association des parents d'élèves), a organisé une petite fête et marché de Noël avec nos écoliers. La municipalité a profité de cette réjouissance pour offrir friandises et coquille.

La vie périscolaire de notre commune est toujours bien assurée par nos employés communaux. En effet, Claudie, Thierry, Bernadette, Coraline, Victoria et Damien ont toujours à cœur d'accompagner les enfants, d'assurer le nettoyage des locaux, de la salle polyvalente et ainsi de préserver la propreté et la qualité de vie de notre village



Info n°22

06/01/2025



Depuis quelques années, nous avons toujours gardé le même prestataire pour notre restauration scolaire. Malgré un effectif d'élèves en baisse, le nombre d'enfants inscrits est en nette augmentation. La qualité de ce service ainsi que les garderies (matin et soir) démontrent que ces prestations répondent bien aux attentes des parents.

Pour notre salle polyvalente, une étude de mise en conformité de la sonorité a été effectuée sous l'égide du 1^{er} adjoint.

Si l'on en croit le nombre de locations [26] de l'année 2024, cette salle est très prisée par les wasnois et surtout des habitants des communes extérieures.

Un petit éclairage sur les différents services administratifs de votre mairie :

- ◆ Accueil, état civil, déclarations d'urbanisme et toutes autres démarches administratives sont assurés par Valérie
- ◆ La comptabilité, la préparation et suivi des dossiers, les listes électorales (*rappel : l'inscription sur la liste peut s'effectuer sur le site « service public »*) le sont par Virginie, nouvellement affectée suite au départ de Marie Line, appelée à faire valoir ses droits à la retraite.

Je tiens à vous rappeler que la mairie reste un service d'information, de conseil de proximité auprès duquel vous pouvez vous adresser. Dans un souci d'information plus large, nous avons mis à votre disposition différents outils vous permettant de suivre l'évolution de notre village :


- Notre petit journal « **Gustine** » du nom de notre géante

- Le site internet www.wasnesaubac.fr vous permettra quant à lui de bénéficier d'informations importantes pour beaucoup de sujets

- le « **PanneauPocket** » lui relaie les urgences au jour le jour, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, je vous engage à télécharger gratuitement et anonymement l'application sur votre téléphone :

1/télécharger l'application 'PanneauPocket'

2/rechercher votre commune

3/cliquer sur le  pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications.

Si certains d'entre vous souhaitent s'investir dans la vie associative du village :

- ⇒ N'hésitez pas à contacter le président du Comité des Fêtes pour rejoindre le groupe
- ⇒ Ou aussi créer et développer une association, un club selon vos centres d'intérêt.

Je renouvelle mes vœux, que cette année soit remplie de joie de bonheur, de réussite pour vous et ceux qui vous sont chers.

Très belle année 2025 !

Annie AVE



Vue de la « frête gringole » à partir de la route de Wavrechain. Décembre 2010



FETES ET CEREMONIES : UNE FIN D'ANNÉE RICHE !

05 OCTOBRE : Malgré le désintéressement flagrant de notre population (qui n'hésite cependant pas à regretter le manque d'animation au sein du village) le comité des fêtes continue pourtant contre vents et marées à chercher à innover pour nous proposer de nouvelles animations. Ainsi, pour son repas d'automne, il nous avait proposé d'excellents burgers préparés par le food truck « Virgin Burger » de Fresnes sur Escaut suivi d'un karaoké. Les habitants des villages environnants ont adorés ces prestations !! Merci aux bénévoles de cette association pour leur persévérance !

02 NOVEMBRE : passage des enfants de l'école pour Halloween à l'initiative de l'APE, merci aux habitants pour leur don en bonbons. La récolte fut féconde !



10 NOVEMBRE : Beau succès lors de la foire aux jouets organisée par Mr Bristen David Président de l'Usep

11 NOVEMBRE : Nous étions nombreux à nous rassembler autour du monument pour rendre hommage à tous les morts pour la France. Ce 11 novembre est maintenant la journée nationale de *commémoration* de la Victoire et de la Paix. A cette occasion , nous avons eu la joie d'entendre les jeunes voix de nos écoliers entonner l'Hymne National. Merci à Mme BALLEZ nouvelle directrice de notre école de les avoir entraînés à cet exercice en si peu de temps.



12 et 13 DECEMBRE : Franc succès concernant le spectacle «Image (inée)» proposé par la Compagnie Akoma névé sous l'égide de la CAPH. Spectacle proposé durant 2 jours à l'ensemble des écoles alentours

20 DECEMBRE : A l'occasion de Noël, 40 de nos scolaires ont apprécié le repas amélioré proposé par notre prestataire en restauration.

L'après midi fut consacré au spectacle organisé par l'équipe enseignante. «Papa Noël», invité par l'Association des Parents d'Elèves, a effectué une distribution de sachets remplis de douceurs offerts par l'APE et votre Conseil Municipal.





FETES ET CEREMONIES , SUITE...

De l'avis des parents la magie de Noël était bien présente et a rempli le coeur de tous. Cela faisait en effet plusieurs années que nous n'avions pas vu les yeux de nos écoliers briller avec autant de ferveur et de plaisir.

Un énorme merci aux organisateurs, équipe scolaire et APE. Encore bravo.



20 et 21 DECEMBRE : Les fêtes de Noël approchant, le Conseil Municipal a été très heureux d'offrir un colis cadeau à tous nos anciens. A la vue des réactions de chacun, ce modeste présent a été apprécié de tous. Notre prestataire ayant clôturé son entreprise, soyez assurés que nous nous efforceront d'en trouver un autre répondant à nos exigences pour faire perdurer cette belle coutume.



24 DECEMBRE : Comme chaque année, les bénévoles du comité des fêtes ont invité le Père Noël à passer dans les maisons pour la distribution de jouets. Vous avez été nombreux à répondre favorablement à ce service offert bénévolement par votre Comité des Fêtes.





TRI SELECTIF : TOUS RESPONSABLES DE NOS DÉCHETS !

Souvenez-vous, dans le n° 3 de notre GUSTINE, nous attirons votre attention sur la nécessité de bien trier nos déchets suite à un courrier de remontrances du SIAVED.

Où en sommes-nous ? En novembre dernier, M. LEMOINE, Président du SIAVED a écrit à Mme Le Maire en ces termes :

Une caractérisation des emballages de la collecte sélective a été effectuée le 28 octobre 2024 sur les déchets provenant du circuit de collecte de votre commune. Celle-ci consiste, après prise d'échantillons au vidage du camion, à trier les déchets recyclables selon leur nature (plastique, aluminium, métal, papiers, cartons, briques alimentaires).

Elle est réalisée par un agent du centre de tri en présence de nos ambassadeurs du tri.

Les résultats sont satisfaisants car le taux de refus de tri est de 12.8%.

Nous sommes donc passés de 31 % de déchets refusés à 12,8 % et nous ne pouvons que nous enthousiasmer des efforts faits par chacun d'entre-nous. GRAND MERCI !

Ne relâchons surtout pas ces bonnes habitudes maintenant prises mais.... Pouvons-nous mieux faire ?

Selon le même courrier, les déchets se répartissent comme suit :

| MATIERES | % TOTAL | REPARTITION PAR TYPE DE DECHETS | % |
|---------------|---------|---|--------|
| METAL | 6,72% | ACIER | 5,07% |
| | | ALUMINIUM | 1,65% |
| PAPIER/CARTON | 46,77% | PAPIER/CARTON (EMR) | 22,81% |
| | | JOURNAUX-REVUES-MAGAZINES (JRM) | 7,86% |
| | | BRIQUES ALIMENTAIRES (ELA) | 2,53% |
| | | AUTRES PAPIERS/CARTONS (GDM) | 13,56% |
| PLASTIQUES | 33,71% | PLASTIQUE EN MELANGE (MIX) | 14,83% |
| | | PLASTIQUE SOUPLE (PELD) | 4,31% |
| | | PLASTIQUE CLAIR (PET CLAIR) | 14,58% |
| INDESIRABLES | 12,80% | MOUCHOIRS, COUCHES, LINGETTES, ORDURES MENAGERES, RESTES ALIMENTAIRES, OBJETS, JOUETS, VÊTEMENTS, DECHETS ELECTRIQUES, FERRAILLE, BOIS | 12,80% |

Force est de constater que les déchets dits « indésirables », n'ont pas à se retrouver dans la poubelle jaune. Certains sont à mettre dans la poubelle noire (ordures ménagères ramassées toutes les semaines), d'autres, étant donné leur nature (bois, ferraille, déchets électriques) ou leur taille doivent être déposés en déchèterie.

Evidemment, nous commettrons toujours des erreurs.... C'est humain !

Mais faisons le pari d'obtenir un meilleur résultat lors du prochain contrôle en axant nos efforts sur certains déchets pour lesquels il est facile de ne pas se tromper à savoir restes alimentaires, mouchoirs, couches et lingettes.

NOUS COMPTONS SUR VOUS !

Dernières infos SIAVED :

- ◆ Le calendrier des collectes 2025 vous a été remis dans vos boîtes à lettres
- ◆ 2025 : année du déploiement du tri des déchets alimentaires sur le territoire de la CAPH. Ce projet est actuellement en expérimentation sur la ville de Raismes. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous afin d'en développer les modalités dès que le lancement sera effectif.



IMPORTANT

TRI DES DECHETS... SUITE : VOUS AVEZ DIT « BIODÉGRADABLES » ?

Depuis plusieurs années nous déplorons la présence de déchets identiques aux 12,80 % vus précédemment dans les fossés et pâtures avoisinantes lors de pluies importantes.

Force est de constater que le réseau d'assainissement présente dans ce cas une impossibilité d'absorption des quantités d'eau pour les renvoyer vers la station d'épuration. C'est pourquoi les eaux sales se retrouvent dans les fossés et submergent les prés.

Si la présence d'eau dans les pâtures situées près des marais peut se comprendre lors de grosses pluies, celle de déchets tels que lingettes, couches, protections hygiéniques, préservatifs, etc..... (Liste non exhaustive des déchets ramassés) n'ont **STRICTEMENT RIEN A Y FAIRE !**



Ces ordures doivent être mises dans la poubelle « ordures ménagères » après utilisation, ni dans les toilettes, ni dans les égouts directement.

Ces détritiques engorgent les canalisations, et, lors de grosses pluies, les font déborder !

Certains industriels inscrivent sur les paquets que ces objets sont BIODEGRADABLES Oui ?????? mais après un délai plus ou moins long qui peut avoisiner plus de 6 mois pour certains produits !

Vous comprenez aisément que ces résidus ne restent pas suffisamment longtemps dans le réseau de Wasnes » pour se désagréger ! Pour la petite histoire, certains de ces rebuts ont réussi à boucher les égouts de Paris !!!

Alors pour le bien être de tous, nous vous demandons d'être particulièrement vigilants sur ce point.

En effet, cette très mauvaise habitude prise par certains génère de nombreux problèmes :

- ◇ Mauvais fonctionnement du réseau et par conséquent de la pompe (bloquée, elle ne fait plus son usage)
- ◇ Pollution des pâtures pouvant entraîner la mort du bétail et des animaux sauvages
- ◇ Pollution des marais puis en fonction du courant de la Sensée et du canal.....

La mairie et NOREADE sont mobilisées sur ce point mais cela ne sera pas suffisant si chacun d'entre-nous ne fait pas un minimum d'effort, et l'effort n'est pas insurmontable ! Nous avons prouvé que nous en étions capables (cf supra).

A L'HEURE OÙ NOUS PARLONS DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE (AVEC PLUS DE PLUIES IMPORTANTES) ET REDÉCOUVERTE DE L'INTÉRÊT DE LA BIODIVERSITÉ, SOYONS RESPONSABLES POUR PERMETTRE AUX GÉNÉRATIONS FUTURES DE CONTINUER À GOÛTER LE PLAISIR D'HABITER DANS UN VILLAGE TEL DE WASNES .

Nous comptons sur vous tous !



QUELQUES INFORMATIONS DIVERSES...

◇ TRAVAUX CHEMINS COMMUNAUX

Cette année, après la réfection du chemin du bois vers Féchain, nous avons pu réaliser celle du chemin de la Buttorie, espérons que cette voie reste vierge de tout détritrus et dépôt sauvage



◇ IDENTITE GRAPHIQUE : LA CAPH CHANGE DE LOGO !



« La construction mosaïque du nouveau logo, sa dimension modulaire et la gamme colorielle évoquent l'architecture, le patrimoine industriel, l'adaptabilité du territoire.

Le travail de mise en valeur de l'initiale H fait écho à l'Humain au cœur de notre projet de territoire. Le style souple et courbe de la traverse du H exprime un dynamisme, une alcôve accueillante, un pont qui relie les territoires, les humains, les bassins de vie ».

Thibaud BENTATA, CAPH.

◇ RAPPEL : MESURES INFLUENZA AVIAIRE

**RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ
POUR LUTTER CONTRE
L'INFLUENZA AVIAIRE
DANS LES BASSES-COURS**

Devant la recrudescence de cas d'Influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, **vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes :**

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.



Tous les élevages de volailles non commerciaux doivent obligatoirement être déclarés à la mairie de leur commune - www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr
Arrêté du 24 février 2006 - www.legifrance.gouv.fr

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS : <https://agriculture.gouv.fr>



QUELQUES INFORMATIONS DIVERSES , SUITE

◇ **DERNIÈRE MINUTE, PARCE QUE ÇA N'ARRIVE PAS QU'AUX AUTRES !**

Le CLIC-Relais Autonomie de la Porte du Hainaut



vous invite à une après-midi de
prévention



"Les Arnaques et Escroqueries"

En partenariat avec la
Gendarmerie

Le Lundi 24 Février 2025

à

La Salle Polyvalente
12 rue du Docteur
Calmette
59252 Wasnes-au-Bac

De 14H à 16H

Suivi d'un moment de convivialité

 **Inscription auprès de notre service au
03.27.24.32.46**



NOUS VOUS ESPÉRONS NOMBREUX !



QUELQUES INFORMATIONS DIVERSES, SUITE...

C'EST L'HIVER, SOYONS VIGILANTS :

MONOXYDE DE CARBONE : UN GAZ QUI NE VOUS VEUT PAS DE BIEN !

MONOXYDE de carbone
Attention aux intoxications !

Les foyers de maisons d'habitation, les fours ou les appareils de chauffage, les poêles à bois sont parmi les sources les plus courantes d'émission de monoxyde de carbone qui peuvent conduire à une intoxication. Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est **indolore, invisible et non irritant**. Après avoir été respiré, il provoque **maux de têtes, nausées, vomissements, malaises ou encore une paralysie musculaire**.

Pour éviter les intoxications

- Placer impérativement les **groupes électrogènes** à l'extérieur des bâtiments
- Ne jamais utiliser** pour se chauffer des **appareils non destinés à cet usage** : cuisinière, brasero, barbecue...
- Respecter les **consignes d'utilisation** des appareils à combustion (ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu)
- Veiller à une **aération correcte des lieux** et ne jamais boucher les entrées et sorties d'air

Que faire si on soupçonne une intoxication ?

- Ouvrez les **fenêtres et les portes**
- Arrêtez les **appareils de chauffage et de cuisson**
- Sortez de **chez vous**
- Appelez les **secours** (112, 18, 114)

BON À SAVOIR EN CAS DE BESOIN : NOUVELLE ASSOCIATION D'ASSISTANCE JURIDIQUE

PARTICULIERS TPE - PME ASSOCIATIONS
Consultez nous

Association Juridique

« Au rendez vous de vos droits* »

CMS (Centre Médico Social)
Rue Georges Daix – 59111 BOUCHAIN

Aide et assistance aux victimes - Démarches Administratives, Juridiques et Judiciaires - Aide à la constitution de dossiers - Défense de vos Droits - Médiation, Conseil des parties.

Droit du Travail
Droit de la Famille
Droit Civil
Droit Pénal
Droit Bancaire
Droit des Affaires

Le 1^{er} samedi de chaque mois A : BOUCHAIN
Et le 3^{ème} samedi de chaque mois A : ESPACE PARENT

375 Av Anatole France 59410 ANZIN
Sur Rendez vous : De 9h00 à 12h00

06 30 05 98 40 pour BOUCHAIN
06 08 66 40 13 pour ANZIN

* Association.juridique59@gmail.com
Page FACEBOOK
Aurendezvousdevosdroits

SIREN: 892068024 - déclarée N° W596003659 en Sous-Préfecture de Valenciennes
*Cotisation annuelle (particuliers) de 10€ à 30 € (selon revenus)
I.P.N.S - Ne pas jeter sur la voie publique

Présence de nos Avocats lors de nos permanences juridiques

***Pour les prises de rendez-vous veuillez indiquer votre Nom, Prénom, Motif, Numéro de Téléphone et Adresse Mail .**



LA QUESTION HISTORIQUE DE GUSTINE :



LE MONUMENT AUX MORTS

Le 11 novembre dernier nous avons rendu hommage aux morts de notre village, tués lors des conflits du siècle dernier.

Le 11 novembre 1918 marque la fin des hostilités de la première guerre mondiale, un conflit déclenché en 1914 par l'attentat de Sarajevo contre l'archiduc François Ferdinand entraînant l'embrasement de l'Europe par le jeu des alliances.

« Le 11 novembre, à la onzième heure, le onzième jour du onzième mois, nous nous souviendrons ».

L'armistice fut signé dans un wagon au cœur de la forêt domaniale de Compiègne.

Pourquoi un monument aux morts ?



Après-guerre, ce désir d'honorer les morts se marque dans l'érection de monuments au cœur des communes. Il s'agissait non seulement d'honorer la dette collective de la nation, mais aussi de répondre au besoin d'une communauté en deuil de ne pas oublier. A l'origine, la fonction de ces édifices était de rassembler la population autour du souvenir de ceux qui ne reviendront plus, faisant ainsi participer la commune au travail de deuil des familles.

La loi du 25 octobre 1919 prévoit « à la commémoration et à la glorification des morts pour la France au cours de la grande guerre », une série de mesures en ce sens, d'où l'édification de monuments.

Lors de la réunion du conseil municipal de Wasnes au Bac, le 16 décembre 1920, une demande d'emprunt garanti par l'état de 500frs fut faite pour cet édifice auprès du Crédit Foncier de France à titre d'avance

A la réunion du 25 août 1921, l'accord fut donné, marché de gré à gré, à un entrepreneur d'Aniche. 328 lettres furent gravées et 8 en relief, (25 soldats et 3 civils tués). Il sera placé à l'angle de la grande rue, de la rue des Vertes Rues et de la rue de Wavrechain.

Le monument revient à 3 872.92 frs, car une croix de guerre en bronze fut attachée à cet édifice. Il fut inauguré le 13 août 1922.

Depuis cette date (sauf de 1940 à 1944), la population de Wasnes se réunit autour de cet édifice pour honorer les morts des conflits passés (guerre 14/18, guerre 39/45, guerre d'Indochine, guerre d'Algérie) et actuels tous les 11 novembre et 8 mai de chaque année.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Par arrêté paru au Journal Officiel du 12 août 1922 le Ministre de la guerre et des pensionnés a cité notre village à l'ordre de l'armée et lui a décerné la CROIX DE GUERRE.



Qu'est ce que la croix de guerre ?

Décoration créée en 1915 afin d'honorer les actes de bravoure commis en tant de guerre. D'abord réservée aux combattants, elle fut par la suite étendue aux villes et villages ayant particulièrement soufferts

C'est ainsi que Wasnes a été cité « **comme village occupé pendant toute la guerre par l'ennemi et a subi un bombardement sérieux qui l'a en partie détruit. Malgré la souffrance endurée, il a toujours conservé une attitude fière et très digne durant toute l'occupation.** »

Vous pouvez toujours admirer cette décoration : elle se trouve en mairie dans la salle des mariages.



LE BOULEAU

OU LA PETITE HISTOIRE D'UN ARBRE AUX multiples bienfaits



Riche en symbolisme, c'est l'arbre des chamans, il joue un rôle clé dans les initiations.

Arbre de la sagesse, symbole de renaissance et de régénération, il est l'un des sept arbres sacrés du bosquet des druides.

Croyances :

- On prêtait au balai de bouleau des pouvoirs magiques pour chasser les mauvais esprits ;
- Au Moyen-Age, on accrochait quelques branches au-dessus des portes et des fenêtres pour éloigner les sorcières ;
- On fabriquait des berceaux en bouleau pour protéger les bébés du mal.



Cet arbre a cependant des propriétés anti-inflammatoires, anti-infectieuses, antibactériennes et antalgiques reconnues.

En médecine douce, le bouleau est très réputé. On utilise ses feuilles, son écorce, sa sève, ses bourgeons et l'huile essentielle extraite de l'écorce.

Sainte Hildegarde au XIIe siècle est la première à citer l'action cicatrisante des fleurs de bouleau. Au XVIe siècle un médecin italien écrivait : « si on perce le tronc du bouleau avec une tarière ; il en sort une grande quantité d'eau laquelle a grande propriété et vertu à rompre la pierre tant aux reins qu'en la vessie... Cette eau enlève aussi les tâches rouges du visage ... si on s'en lave la bouche, elle guérit les ulcères qui sont dedans. »

Son écorce :

Les hommes de Néandertal utilisaient son brai (goudron) comme colle en distillant son écorce

En Europe du Nord, elle était tressée en lanières pour la fabrication de chaussures, les indiens s'en servaient pour faire des canoës et les Russes l'utilisaient comme support d'écriture.

Son bois

A de tout temps été utilisé pour la fabrication de meubles, ou autres objets du quotidien

Ses feuilles et bourgeons

Elles s'utilisent contre les inflammations et les infections urinaires

On peut faire du jus de bouleau en faisant bouillir ses feuilles (c'est une décoction). Il est diurétique, riche en vitamine C et en oligo-éléments.

On peut aussi produire un macérat (macération dans un liquide) avec les bourgeons du bouleau. Il soulage les douleurs articulaires et aide les reins à mieux fonctionner.

Enfin, l'huile essentielle extraite de l'écorce de bouleau permet de soulager la fièvre et les douleurs comme les contractures musculaires, les tendinites, les rhumatismes, l'arthrose.

.../...



Sa sève (ne pas confondre sève et jus qui lui est le résultat d'une décoction de feuilles) est bue depuis la nuit des temps grâce à ses propriétés médicinales reconnues.

Liquide clair, légèrement pétillant, riche en nutriments et agréable, on lui attribue mille bienfaits : elle détoxifie l'organisme, le reminéralise et le revitalise. Il a des propriétés diurétiques et dépuratives.

Elle se récolte généralement entre la fin du mois de février et le début du mois de mars. Percez un trou d'environ 3 à 4 centimètres de profondeur sur la partie basse du bouleau, à 1 mètre environ du sol. Si la sève se met à couler, c'est que vous êtes allés assez loin. Le trou percé doit être légèrement incliné vers le bas. Enfoncez-y un petit bec verseur, relié à un tuyau. Introduisez une petite tubulure en plastique flexible bien propre, de même diamètre que le trou. Ce tuyau doit permettre d'atteindre le contenant, que vous poserez au pied de l'arbre.

La **sève de bouleau fraîche** est à consommer tout de suite et à conserver au frais. En effet, à l'état brut, sa durée de conservation est très courte. Vous pouvez l'agrémenter d'un jus de citron.

Pour plus de renseignements concernant les interactions avec des médicaments et en connaître la posologie nous vous conseillons de vous renseigner auprès de votre pharmacien ou herboriste. Internet peut aussi vous donner pas mal d'informations à ce sujet.

(galianedeponcins@eaubouleau.com)

CARNET D'ÉTAT CIVIL ANNÉE 2024



Bienvenue aux bébés et félicitations aux parents !

Lyandre LANGLOIS de Meryl LANGLOIS et Ysabeau PIGACHE le 17 juillet 2024

Symon MARTIN GUMEZ de Hervé MARTIN et Stéphanie GUMEZ le 16 octobre 2024

Félicitations aux nouveaux mariés !

WOZNIAK Ségolène et POT Stéphane le 27 juillet 2024



Ils nous ont quittés :

CODRON Jeannine le 9 mars 2024

HÉROGUEZ Gérard le 9 août 2024

BARBOTIN Gilles le 23 août 2024

VALIN Henri le 29 août 2024